

Licence professionnelle Métiers du tourisme : Commercialisation des produits – Parcours : Management européen des produits touristiques

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

La licence professionnelle « Métiers du tourisme : conception de produits touristiques » fut créée en 2002 au sein de l'UFR droit de Paris 5 Descartes. Elle propose une formation qui a pour objectif d'apporter les compétences nécessaires aux fonctions d'encadrement et d'encadrement intermédiaire pour les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie au sens large.

OBJECTIFS

Contrairement à des formations très spécialisées, cette licence conserve volontairement un caractère généraliste pour préparer aux emplois du tourisme dans leur diversité et permettre aux étudiants d'évoluer en fonction de la conjoncture économique. Elle s'adresse aux voyageurs dits tours opérateurs, à l'hôtellerie, aux institutionnels et à l'évènementiel.

COMPÉTENCES VISÉES

Les diplômés devront maîtriser l'ensemble des disciplines universitaires et générales du secteur du tourisme (droit du tourisme, institutionnel et contractuel ; économie du tourisme, environnement interculturel, ressources humaines) ainsi que les savoirs appliqués directement opérationnels tels que la comptabilité et la fiscalité, le management, le marketing et le webmarketing, la conception de produits touristiques,

la communication professionnelle, l'évènementiel, les techniques et technologies de communication.

Programme

ORGANISATION

La maquette d'enseignements de la licence professionnelle « Métiers du tourisme : conception de produits touristiques » est conçue dans un souci de progressivité. Certains enseignements ont été conçus dans un esprit d'homogénéisation tels que le droit, l'économie, l'environnement interculturel. Ils permettent d'harmoniser entre elles les différentes disciplines et de donner de la cohérence et de l'unité à l'ensemble des unités d'enseignements. Ces cours d'homogénéisation sont d'ailleurs concentrés sur les premières semaines de la formation afin de permettre à tous les étudiants intégrant la licence, y compris ceux qui ne sont pas issus de filières touristiques traditionnelles de se mettre à niveau. D'autres enseignements sont inscrits dans un but d'approfondissement des connaissances pratiques et techniques tels que le marketing (marketing digital), les contrats, la pratique des logiciels professionnels, l'anglais. Enfin, une dernière partie des matières enseignées permet d'ouvrir à la découverte des disciplines comme la conception de produits touristiques, la qualité, la communication ou encore l'évènementiel.

La logique de progressivité s'inscrit également dans le temps puisqu'une approche théorique est privilégiée au

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

cours des six premières semaines de l'année universitaire (de septembre à mi-octobre), puis progressivement les enseignements montent en puissance pour intégrer la pratique et les techniques de professionnalisation (de mi-octobre à fin mars). Cette progressivité est d'ailleurs traduite explicitement dans la présentation de la maquette et tient compte de la logique de semestrialisation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : A temps partiel d'octobre à fin mars (trois jours en entreprise les lundis, mardis et mercredis) puis à temps plein pour une durée de trois mois au minimum.

Stages et projets tutorés :

La licence permet aux étudiants en formation initiale de

réaliser deux stages au cours de l'année universitaire. Le premier se déroule d'octobre à fin mars. Il s'agit d'un stage à temps partiel, sur un rythme alterné, se déroulant de la façon suivante : les lundis, mardis et mercredis sont réservés au stage en entreprise, les jeudis et vendredis sont réservés aux enseignements à l'Université. Le second stage se déroule d'avril, après la seconde session d'examens, jusqu'à septembre. Il s'agit d'un stage à temps complet permettant une immersion totale en entreprise.

Un projet tutoré doit être réalisé par les étudiants au cours de l'année universitaire. Ce projet est suivi par un enseignant universitaire ainsi que par un professionnel (tuteur de stage, professionnel intervenant au sein de la licence) et doit être présenté et soutenu au mois de septembre devant un jury. Il clôture l'année universitaire de la licence.

Admission

- Professionnels du tourisme désireux de répondre aux mutations technologiques de leur profession et aux nouvelles opportunités en termes d'emplois.

- Étudiants à bac+2.

PRÉ-REQUIS

- * Un niveau d'études à bac+2
- * Une maîtrise de l'Anglais et/ou de l'espagnol

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

- * responsable développement de projet
- * assistant chef de projet (ou chef de projet dans les PME/PMI)
- * responsable communication de projet
- * responsable webmaster
- * chargé développement d'un site
- * assistant évènement
- * responsable service « groupes » (hôtel)
- * animateur d'équipe d'un centre de profit
- * assistant chef de réception (hôtel)
- * assistant directeur des ventes et directeur hébergement
- * assistant responsable « qualité »

PASSERELLE

Les passerelles entre la licence et les autres formations sont nombreuses. La licence permet notamment une poursuite

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

d'études dans différents Masters du secteur du tourisme, de l'hôtellerie ou encore de l'évènementiel.

TAUX DE RÉUSSITE

Le taux de réussite est proche de 100% chaque année.

Contacts

Gestionnaire de Scolarité

Marie Matina

marie.matina@u-paris.fr

Responsable du diplôme

Christophe Alonso

01 76 53 44 20 / 01 76 53 44 55

lptourisme@droit.parisdescartes.fr

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

01 76 53 46 42

vae@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

60

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation professionnelle
- Formation en alternance
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais
- Espagnol

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation